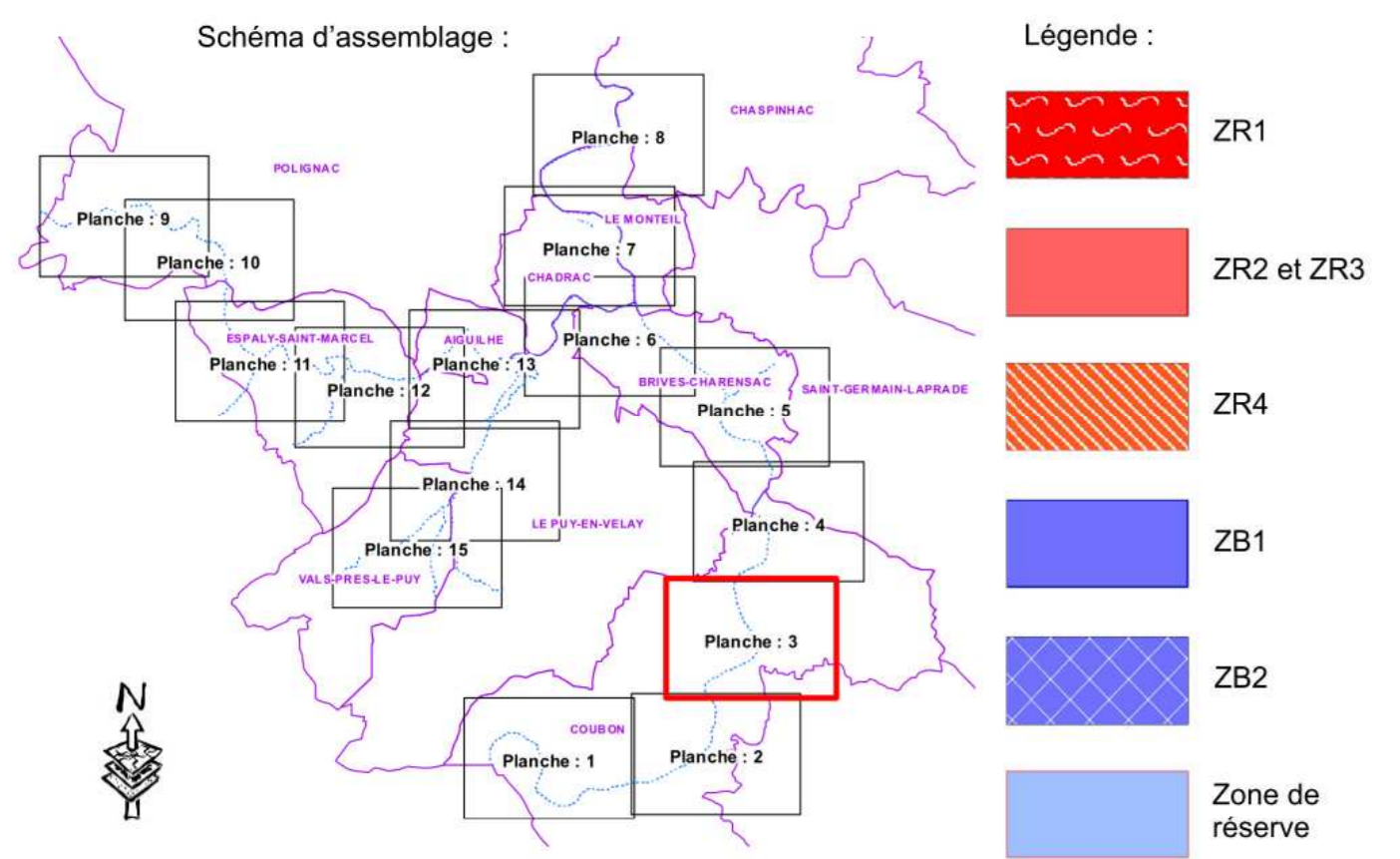


**Bassin du Puy-en-Velay**  
Communes d'Aiguilhe, Brives-Charensac, Chadrac, Chaspinhac, Coubon,  
Espaly-Saint-Marcel, Le Monteil, Le Puy-en-Velay, Polignac,  
Saint-Germain-Laprade et Vals-près-le-Puy

Vu pour être annexé à l'arrêté n° DDT-2015-044  
du 28 septembre 2015  
Pour le Préfet et par délégation, le Chef de Bureau

**PPR-i**  
Bertrand FEUERSTEIN

Plan de Prévention du Risque inondation  
de la Loire, la Borne, le Dolaizon et leurs affluents



**3.3 – PLAN DE ZONAGE – PLANCHE 3/15**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES  
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DES RISQUES NATURELS  
13, rue des Moulins - CS0320  
43009 LE PUY EN VELAY Cedex

